

## Les maisons d'édition au Québec et les auteurs néo-québécois : entre réalité et compromis

Kamal Benkirane

Numéro 10, printemps 2018

Les visages de l'invisible

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88174ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Diversité artistique Montréal (DAM)

ISSN

2292-101X (imprimé)

2371-4875 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Benkirane, K. (2018). Les maisons d'édition au Québec et les auteurs néo-québécois : entre réalité et compromis. *TicArtToc*, (10), 32–35.



# Les maisons d'édition au Québec et les auteurs néo-québécois : entre réalité et compromis

**Kamal Benkirane**

**A**u Québec, le domaine de l'édition a franchi des étapes importantes pour s'exporter dans l'hexagone au nom du rayonnement de la littérature québécoise. Cette présence n'exclut pas, dans sa dimension géographique, le reste du Canada français, tel que l'Ontario, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick. Il va sans dire que l'apport de l'Entrepôt numérique, conçu par Clément Laberge, ancien vice-président des éditions De Marque, a donné aussi une nouvelle dimension à l'essor de l'industrie du livre au Québec. Dans un tel contexte, il est judicieux de se demander quelle place occupent les auteurs québécois issus des communautés culturelles.

Deux lectures peuvent prêter à contraste, dans un premier temps, si on se réfère, d'une part, à la consécration des Québécois issus des communautés culturelles – tels que Dany Laferrière<sup>1</sup>, prix Médicis pour *L'énigme du retour*, Rawi Hage<sup>2</sup>, Prix des libraires 2008 pour *Parfum de poussière*, et Edem Awumey<sup>3</sup>, sélectionné dans la liste du prix Goncourt 2009 pour *Les pieds sales* – et, d'autre part, aux parutions des auteurs québécois auprès des maisons d'édition québécoises. Dans ce contexte-ci, et selon les statistiques récemment mentionnées par *Cyberpresse* sur l'édition du livre au Québec, les auteurs néo-québécois représentent moins de 2% de l'ensemble de ces parutions. En d'autres termes, cela signifie que, pour la majorité des maisons d'édition québécoises publiant annuellement une moyenne de vingt titres, on ne publie pas plus de deux parutions signées par ces auteurs, sans distinction pour le genre littéraire bien entendu. En dépit de ces consécration, on ne peut

**Entre auteurs néo-québécois et maisons d'édition québécoises, la fusion est inachevée. L'urgence est de promouvoir des programmes qui interpelleraient cette relève multiethnique avec des critères qui prendraient en compte la particularité de ces créateurs, et qui se dissocieraient des visions essentialistes et monoculturelles de l'art. Pour ce faire, il conviendrait d'imbriquer l'expression littéraire francophone à l'expression littéraire québécoise, et de reconnaître la singularité des différentes sensibilités littéraires qui font la richesse culturelle du Québec et du Canada.**

prétendre à une éclosion de ces auteurs dans le cadre de l'industrie du livre puisque l'étape de la parution de leurs livres se heurte d'emblée à des contraintes d'ordre socioculturel, qui résultent de cette institutionnalisation du volet « subventions »

et dont les critères laissent supposer que la créativité littéraire ne doit point se dissocier de l'espace vital québécois comme référence culturelle.

## Des visages invisibles dans la réalité

Certains arguments entrent sciemment en jeu lorsqu'on considère que, pour l'ensemble des auteurs, plus de 65% d'entre eux ne s'adressent pas à la bonne maison d'édition quant au genre littéraire à publier alors que les 35% restants sont départagés entre les approbations des manuscrits et les refus justifiés, des refus motivés, entre autres, par l'attente générale des lecteurs, par la tendance actuelle des genres d'écrits à paraître, et par une sensibilité littéraire qui ne s'inscrit pas dans les mêmes repères spatiotemporels, etc. Bref, si l'on tient compte du fait que le ministère du Patrimoine canadien et la SODEC (la Société de développement des entreprises culturelles) demeurent parmi les principaux bailleurs de fonds en ce qui a trait à l'édition du livre, la problématique de l'édition des auteurs néo-québécois ne peut s'appuyer uniquement sur le volet de l'octroi des subventions. L'apport fédéral n'est pas inexistant et le Conseil des arts du Canada présente, entre autres, un ambitieux programme d'aide pour tous les éditeurs au Canada. À titre d'exemple, pour ce qui concerne les traductions, le ministère du Patrimoine canadien a

lancé en avril 2009 un programme ambitieux destiné à aider les éditeurs canadiens et par conséquent l'ANEL<sup>4</sup> (2009/2013). Doté d'une enveloppe de 5 millions de dollars sur 4 ans, ce programme, intitulé: *Agir pour l'avenir, le Programme national de traduction pour l'édition du livre*, devait permettre aux éditeurs d'augmenter l'offre des livres canadiens dans les deux langues officielles. Depuis lors, de telles initiatives ont laissé place à un certain flou dans le paysage littéraire québécois, et la mention de la littérature francophone issue des communautés culturelles n'est pas vraiment un souci majeur comme en France, par exemple, où de nombreux catalogues de maisons d'édition mettent l'accent sur « les expressions francophones du sud ». Le cas, entre autres, de « Actes Sud » est édifiant de par le nombre impressionnant de publications d'auteurs francophones qui ont réussi à s'imposer dans le paysage littéraire français, non seulement grâce à la richesse de leurs œuvres, mais aussi grâce à la diversité des prix littéraires obtenus. Par ailleurs, la naturalisation de la majorité de ces auteurs en « auteurs français » ne génère pas forcément du rejet, mais plutôt de la valorisation et une considération des œuvres écrites en français, à l'intérieur du territoire français.

Pour ce qui concerne le Conseil des arts et des lettres du Québec, nous assistons à la mise en œuvre de programmes de vitalisation de la littérature, destinés à des auteurs québécois issus des communautés culturelles, ce qui est le cas par exemple du programme *Vivacité Montréal/littérature* du Conseil des arts et des lettres du Québec, qui octroie des bourses d'écriture à des auteurs néo-québécois. Cette alternative ne résout pas nécessairement le problème de l'adoption de ces auteurs par des maisons d'édition québécoises; ces auteurs se trouvent souvent désarmés devant l'absence d'une politique équitable de la part de ces institutions et se voient finalement obligés de confier leurs écrits ailleurs qu'au Québec.

Mis à part cette tendance qui consiste à inclure « sur papier » les voies étrangères à la littérature québécoise francophone, n'est-on pas souvent confronté à une problématique de visages encore « invisibles », qui émergent chaque fois que l'occasion se présente, à coups de parutions médiatiques instantanées? N'a-t-on pas le sentiment qu'on cherche à cantonner les auteurs

francophones, citoyens canadiens, dans une collectivité qui relègue la créativité multiethnique dans la périphérie d'une francophonie étrangère, qui ne peut se fondre dans la québecité canadienne-française?

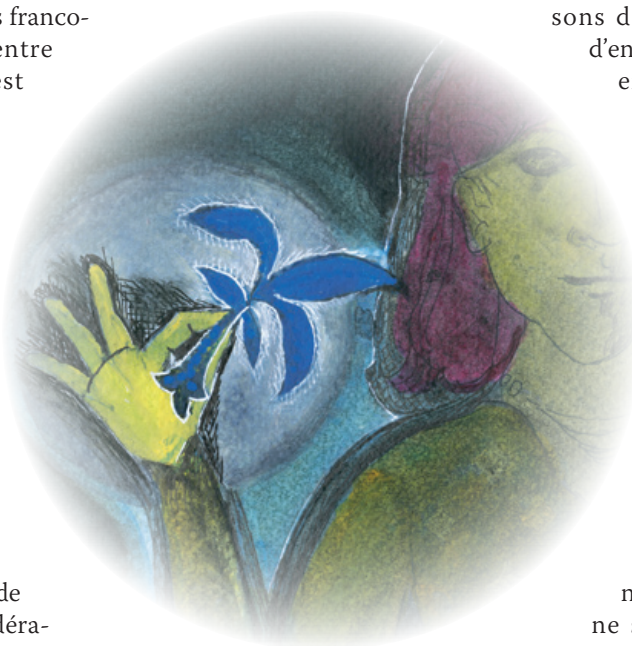
L'écrivain ontarien Patrice Desbiens<sup>5</sup>, qui avait comparé son destin de Franco-Ontarien à celui de l'homme invisible, a bien raison de parler de son identité, souvent considérée comme « trop mince », celle-ci se faisant également trop « mince » au Québec, probablement en raison d'une vision unique de l'art et des artistes, et donc d'une vision réductrice envers les auteurs venant d'ailleurs. C'est un constat établi

en dépit de l'éclosion de certaines maisons d'édition, comme *Mémoire d'encrier* et la défunte *Humanitas* entre autres, dont l'objectif est de donner une voix à ces auteurs francophones multiethniques. Bien des maisons d'édition n'accordent pas assez d'intérêt à l'élaboration d'une politique éditoriale, digne de ce nom, qui contribuerait à l'émergence des auteurs néo-québécois. Certaines maisons d'édition laissent entrevoir dans leur politique que des auteurs ayant un nom à consonance étrangère, ne susciteront pas forcément l'intérêt du grand public québécois.

Bien d'autres éditeurs avancent dans leurs lettres de refus que les manuscrits en question ne correspondent pas à « cette sensibilité québécoise particulière », argument pour le moins inapproprié si on part de l'idée que tout auteur résidant au Québec constitue, à lui seul, une richesse et une sensibilité particulière à l'intérieur du paysage culturel québécois. Bref, alors que la réticence à publier ces auteurs est plus ou moins commune, on ne peut continuer de passer sous silence la réalité alarmante de la mise en marge de cette frange d'auteurs, déjà absents des prix littéraires au Québec.

### Pour une fusion achevée

Les obstacles vécus par ces auteurs ne légitiment pas forcément le fait qu'on puisse se réjouir communément des titres honorifiques des auteurs néo-québécois tels que Dany Laferrière, élevé au rang d'académicien et récipiendaire d'importants prix littéraires. Bien que la consécration de cet auteur soit certainement gratifiante pour le sentiment collectif d'inclusion de ces auteurs, il n'en demeure pas moins qu'hypothéquer le lamento collectif par un cas isolé revient à museler les efforts de



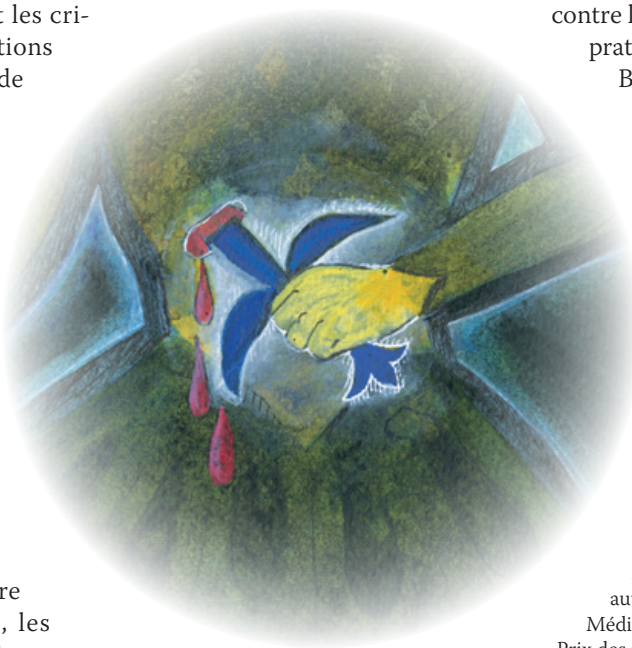
ces auteurs pour une fusion définitive avec le microcosme littéraire québécois. Il convient de souligner la réussite des auteurs néo-québécois et leurs contributions à l'expression culturelle au Québec et au Canada par des actions concrètes fédératrices, qui prennent en compte les richesses de toutes les sensibilités artistiques et littéraires. Soutenir ces auteurs devrait être un devoir moral, entretenu sous la bannière de l'équité d'abord. Évidemment, la qualité de l'œuvre devrait primer dans les critères. Par ailleurs, il serait judicieux d'élargir les quotas d'inclusion par souci de parité, de s'imprégner de l'acceptation de la multiplicité des voies ayant pour socle la langue française au Québec, de considérer sérieusement les critères de l'accès aux subventions pour les éditeurs désireux de créer des maisons d'édition ouvertes aux auteurs issus des communautés culturelles ; cela garantirait de manière pérenne à la littérature québécoise l'accès à une vision diversifiée de l'art et de la littérature, et donc l'accès à une richesse considérable qui permettrait éventuellement de promouvoir le rayonnement de cette littérature hors des frontières.

En août 2017, dans le cadre du « Festival Orientalys », les auteurs du livre de la Diaspora avaient organisé les *Journées du livre de la Diaspora* qui furent une réussite de par l'affluence d'auteurs de consonance arabe. Néanmoins, il convient de mentionner que cette réussite est restée cantonnée au cadre d'un festival arabe projetant « l'arabité » d'abord au sein de l'identité québécoise. Cela n'enlève rien au mérite et à la compétence des organisateurs, mais comment ne pas voir dans ce genre d'initiatives une réaction naturelle contre le refus répétitif des maisons d'édition québécoises, qui hésitent à adopter les auteurs issus des communautés culturelles ?

Si l'on admet que la réalité n'est pas celle qu'on tente de faire miroiter aux yeux de ces auteurs, alors il ne s'agit pas seulement de faire valoir une certaine dynamique de compétitivité pour l'accès à la publication, mais de trouver aussi des alternatives contre l'exclusion des auteurs néo-québécois de la vie littéraire au Québec. Il suffit de débattre ouvertement autour de la conception monoculturelle de l'art, des artistes et des auteurs, vraisemblablement hypothéqués par une certaine essentialisation de l'art et de la littérature autour des noms d'auteurs québécois « pure laine », c'est-à-dire nés au Québec.

Pour contourner cet obstacle, il conviendrait d'imbriquer l'expression littéraire francophone à l'expression littéraire québécoise, issue de la réalité québécoise, dans un esprit de complémentarité. Une prospection qualitative et quantitative est nécessaire sur les tenants et aboutissants d'une nouvelle dynamique auprès des maisons d'édition afin qu'elles s'ouvrent plus aux auteurs multiethniques. Pour ce faire, il suffirait non seulement d'octroyer des aides financières spécifiques aux projets artistiques issus des communautés culturelles, mais de reconnaître aussi les pratiques artistiques des néo-Québécois dans la programmation des institutions artistiques québécoises, et de lutter contre l'iniquité historique envers les pratiques culturelles minoritaires.

Bref, si l'on reconnaît que des expressions artistiques diverses constituent une composante essentielle de la nouvelle identité culturelle québécoise, il serait bénéfique de continuer d'œuvrer à ce que l'altérité fusionne avec la créativité dans un Québec francophone vital et fédérateur. **TOC**



1. Écrivain québécois d'origine haïtienne, élu à l'Académie française en 2015, et auteur entre autres de *L'Enigme du retour*, Prix Médicis en 2009, et de *L'Odeur du café*, Prix des Caraïbes.

2. Né au Liban, Rawi Hage a survécu à neuf ans de guerre civile. Il a déménagé aux États-Unis en 1984, puis a émigré au Canada en 1992. Il vit maintenant à Montréal. Il pratique l'écriture et les arts visuels. Il est l'auteur de *Parfum de poussière*, *Le cafard*, *Carnaval*.

3. Écrivain originaire du Togo vivant au Québec, il est l'auteur entre autres de *Port-Mélo*, *Tierno Monénembo*. *Le Roman de l'exil*, *Les Pieds sales*, *Rose déluge*.

4. L'Association nationale des éditeurs de livres représente la majorité des maisons d'édition littéraire, générale et scolaire de langue française du Québec.

5. Poète ontarien, parolier et musicien franco-ontarien, auteur entre autres de *Les abats du jour*, *Sudbury poèmes*, *Vallée des cicatrices*, *Le quotidien du poète*, *En temps et lieux*.

**Kamal Benkirane** est auteur, poète et essayiste. Lauréat de plusieurs prix de poésie en France, dont le prix Verlaine, il a publié trois recueils de poèmes ainsi qu'un essai et un roman. En tant que directeur de l'Association Culturelle Passerelle, il a participé à plusieurs projets dans le cadre de la promotion de l'interculturalité et de la promotion des auteurs francophones au sein de la francophonie québécoise.